

HÔTEL-DIEU LE CREUSOT GROUPE SOS Santé

CGASC

Commission de Gestion des Activités Sociales et Culturelles

VACANCES BLEUES LE VOYAGE

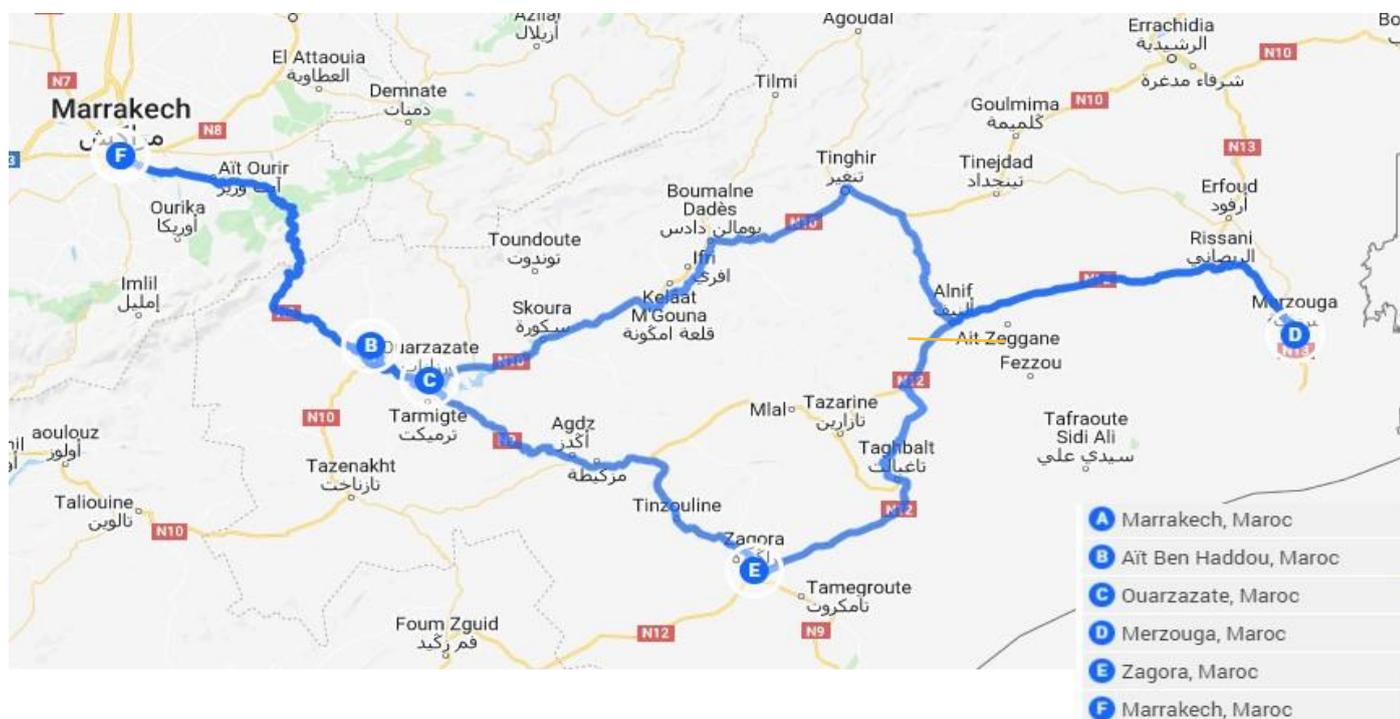
- 35 ans d'expérience dans l'organisation de voyages en groupes
- Des prestations testées et éprouvées par une équipe de chefs de produits experts
- Des correspondants locaux choisis avec le plus grand soin pour leur fiabilité et leur réactivité
- Un accompagnement technique et administratif complet avant le départ
- Un interlocuteur privilégié pour chaque destination qui suivra chaque étape de votre demande jusqu'à sa concrétisation
- 93% de clients satisfaits

Circuit Sud Marocain en 4X4

8 jours / 7 nuits

Votre Itinéraire

- JOUR 1** PARIS ✈ MARRAKECH
- JOUR 2** MARRAKECH
- JOUR 3** MARRAKECH - KASBAH TELOUET - KASBAH AIT BEN HADDOU - OUARZAZATE (220 KM)
- JOUR 4** OUARZAZATE - TINGHIR - ERFOUD - MERZOUGA (400 KM)
- JOUR 5** MERZOUGA - ALNIF - ZAGORA (310 Km)
- JOUR 6** ZAGORA - OUARZAZATE - MARRAKECH (360 KM)
- JOUR 7** MARRAKECH
- JOUR 8** MARRAKECH ✈ PARIS



JOUR 1 PARIS ORLY ✈ MARRAKECH

Assistance à l'aéroport de PARIS. Vol direct pour Marrakech. Accueil à l'aéroport.
Brève présentation de votre circuit au cours du transfert à l'hôtel.
Installation. **Dîner et nuit à l'hôtel.**

JOUR 2 : MARRAKECH

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Visite de Marrakech qui nous conduira au minaret de la Koutoubia, puis **visite du palais de la Bahia**, siège du grand Vizir Ba Ahmed datant de la fin du XIX.

Déjeuner au coeur de la médina.

- **Visite des souks de Marrakech aux couleurs vives de la vieille ville**; les forgerons, les teinturiers, les marchands de cuir naturel et d'épices où s'entremêlent des milliers de parfums, les marchands et travailleurs du bois, les confectionneurs et vendeurs d'habits traditionnels.

Temps libre sur la place Jamaa El Fna, cœur vivant de Marrakech.

Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.



JOUR 3 : MARRAKECH - KASBAH TELOUET - KASBAH AIT BEN HADDOU - OUARZAZATE (220 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ matinal en 4x4 vers Ouarzazate par la route principale qui traverse le Haut Atlas avec un défilé de paysages variés, enchanteurs et de petits villages disposés en gradins.

- **Visite de la sublime Kasbah de Telouet** qui se dresse sur l'ancienne route des caravanes vers le Sahara, entre Ait Ben Hadou et Marrakech.

Déjeuner

Continuation pour l'Ait Ben Haddou via la vallée d'Ounila patrimoine de l'Humanité qui s'étend de la Kasbah de Telouet à la Kasbah d'Ait Ben Haddou.

- **Visite de la Ksar d'Aït Ben Haddou**, qui est l'un des ksar les mieux préservés de tout le Sud marocain, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 1987.

Arrivée à Ouarzazate. Visite panoramique de la ville.

- **Arrêt photo devant la Kasbah de Taourirt**
-

Installation à l'hôtel à Ouarzazate, dîner et nuit.



JOUR 4 : OUARZAZATE - TINGHIR - ERFOUD - MERZOUGA (400 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Route de **Boumalne**, par la route des mille kasbahs, via Skoura.

Continuation vers El Kelaat M'gouna, **province de Tineghir** et habitée en grande partie par une population berbère. Cette région est surtout connue pour son festival des roses qui a lieu chaque année au mois de mai.

Arrêt photos à la Vallée des Roses.

Sur le chemin, nous passons par **la belle Kasbah d'Amerhidil** (qui figure sur la monnaie marocaine),

- **Visite des Gorges du Dadès** et continuation vers Tineghir.

Déjeuner

- Tineghir est célèbre pour ses magnifiques **Gorges du Todra** dont les Canyons atteignent une altitude de 250 mètres. Le Grand Canyon marocain appelé aussi parfois Todra fait partie des 10 plus beaux canyons au monde, où vous aurez la **possibilité de faire une courte randonnée**.

Continuation vers Erfoud et Merzouga.

Arrivée au campement et dîner traditionnel avec des plats berbères. Nuit sous les tentes bédouines équipées en matelas, sommiers, couvertures, oreillers, serviettes, sanitaires communs.



JOUR 5 : MERZOUGA - ALNIF - ZAGORA (310 Km)

Tôt le matin, assistez au splendide spectacle du **lever de soleil sur les dunes de Merzouga**.

Retour à l'hôtel ou au Bivouac pour le **petit déjeuner**.

Départ pour Zagora, à travers le village de Rissani, berceau de la dynastie alaouite actuelle.

- **Visite du Mausolée Moulay Ali Chérif**, fondateur de la dynastie Alaouite régnant sur le pays depuis plus de 300 ans. Continuation vers Alnif, un petit village berbère.

Déjeuner

Départ vers Zagora via Tazzarine et Taghbalt. Sur le chemin, de splendides paysages de désert pré-saharien parsemés de villages berbères dominant la **vallée du Draa**.

Dîner et nuit à l'hôtel.



JOUR 6 : ZAGORA - OUARZAZATE - MARRAKECH (360 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Continuation sur Ouarzazate par une route le long de la rive droite de l'oued Draa bordée de nombreuses palmeraies, de Kasbahs et Ksours.

Arrivée à Ouarzazate,

Déjeuner

Continuation sur Marrakech.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit.



JOUR 7 : MARRAKECH

Petit déjeuner à l'hôtel.

- **Tour des remparts** longs de 20 kilomètres qui longent les avenues et encerclent de pures merveilles.

- **Visite de la Ménara, vaste jardin qui offre une expérience authentique.** Le panorama des montagnes du Grand Atlas vaut à lui seul la visite de ces jardins.

- **Visite du quartier des tanneurs** pour y découvrir les différentes étapes du traitement du cuir (odeur forte)

- **Visite du Jardin Majorelle qui est l'un des incontournables du Maroc.** Il a fallu quarante ans au peintre français Jacques Majorelle (1886-1962) pour créer, avec passion, ce lieu enchanteur, aujourd'hui au cœur de la ville rouge. Prenez le temps de déambuler au milieu des plantes exotiques, des bassins emplis de nénuphars, de bâtisses Art Déco peintes aux couleurs primaires et au charme mauresque hors du temps.

- **La Palmeraie de Marrakech** avec ses 1000 palmiers

Déjeuner à l'hôtel. Dîner et nuit à l'hôtel.



8 JOUR : MARRAKECH - PARIS ORLY

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Temps libre et transfert à l'aéroport en fonction des horaires de vols, assistance aux formalités de départ.
Envol à destination de Lyon.

FIN DE VOTRE VOYAGE

Circuit Sud Marocain en 4X4

8 jours / 7 nuits -

DU 15 AU 22 MAI 2024

Nombre de participants base chambre double	Prix TTC par personne en hôtels 4 étoiles standard
Prix par personne	985€
Sup. chambre individuelle	260€

CHAMBRE(S) INDIVIDUELLE(S): Le supplément mentionné dans le présent devis s'applique strictement pour le quota de chambres indiqué . 1 chambre individuelle pour 10 chambres doubles.
Le tarif ne s'appliquera pas aux chambres individuelles hors quota.
Ces dernières feront l'objet d'une tarification spécifique : nous consulter.

PÉRIODE : DU 15 AU 22 MAI 2024 OPTION RAM ROYAL AIR MAROC AU DE PARIS ORLY

NOS PRIX COMPRENNENT

TRANSPORT ET GUIDE

- **L'assistance à l'enregistrement à l'aéroport de PARIS ORLY**
- Le transport en classe économique par vols réguliers et directs sur la compagnie aérienne Royal air Maroc
- Les taxes aériennes de 75€ à ce jour (révisables et remboursables)
- L'accueil et l'assistance francophone à l'arrivée
- **Un guide professionnel francophone pour toute la durée du circuit**
- Des guides locaux à Marrakech et Ouarzazate à partir de 20 personnes
- Transport en autocar avec air conditionné pour les transferts et visite selon le programme
- **Transport en 4X4 Landcruiser du jour 3 au jour 6 (5 personnes par véhicule).**

HÉBERGEMENT & REPAS

- **L'hébergement 6 nuits** en chambre double standard catégorie hôtelière 4* standard norme locale
- **L'hébergement 1 nuit** en bivouac standard dans le désert de Merzouga
- **Pension Complète** du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8

VISITES et DÉCOUVERTES :

- **Toutes les visites et excursions mentionnées au programme**

AUTRE :

- Un carnet de voyage par couple ou personne seule avec un guide sur le Maroc
- **Une gratuité** en chambre double sur chaque base de calcul
Sur la base de 25 participants payants : 26ème participant gratuit
Sur la base de 30 participants payants : 31ème participant gratuit

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- **Le supplément pour une nuit en bivouac confort : + 35€ par personne**
- **Le supplément en chambre individuelle : voir grille de prix sur le tableau**
- **Le supplément pour un dîner fantasia : +65€ par personne**
- **L'assurance multirisque « annulation, rapatriement, bagages » : 5 % du montant du voyage (hors taxes aériennes) + extension COVID offerte - à confirmer pour 2024**
- Les boissons et dépenses d'ordre personnel ,
- Les pourboires aux guides, chauffeurs, porteurs etc...,
- Les frais de dossier : 80 € pour le groupe, OFFERT
- Toute(s) autre(s) prestation(s) / service(s) non mentionné(s) à la rubrique "nos prix comprennent" ,

HÔTELS SÉLECTIONNÉS OU SIMILAIRES

ETAPES	HÔTELS 4*NL STANDARD
Marrakech	Diwane 4* Ou Wazo 4*
Ouarzazate	Hôtel Club Hanane 4*
Merzouga	Bivouac standard
Zagora	Riad Lamane 4*

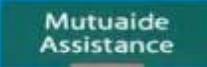
ASSURANCE MULTIRISQUE :

Les caractéristiques essentielles du contrat d'assurance sont décrites dans le Document d'information Produit ci-après.

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et Groupama Rhône Alpes Auvergne, Agrément N°4060477 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français




Produit : MULTIRISQUE VACANCES BLEUES GROUPE

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

MULTIRISQUE VACANCES BLEUES GROUPE est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.

<div style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 5px; text-align: center;">  </div> <h4 style="margin: 0;">Qu'est-ce qui est assuré ?</h4> <ul style="list-style-type: none"> ✓ ANNULATION TOUTES CAUSES JUSTIFIÉES Jusqu'à 6 000 € par personne et 30 000 € par événement ✓ RETARD DE TRANSPORT De 50€ à 100€ / personne selon les heures de retard. ✓ CORRESPONDANCE MANQUÉ Forfait de 400€ ✓ BAGAGES Perte, vol ou détérioration, jusqu'à 1 500€ / personne et 10 000€ / événement Effets de 1ères nécessités, jusqu'à 150€ / personne. ✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT Transport / rapatriement Frais de prolongation de séjour Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 100 000€ / personne Rapatriement du corps Retour anticipé Assistance juridique Frais de secours et de sauvetage, jusqu'à 4 500€ / personne ✓ ASSISTANCE NEIGE Jusqu'à 7 650€ / personne ✓ ASSISTANCE VÉHICULE Dépannage / remorquage, jusqu'à 200€ Prêt d'un véhicule de location, jusqu'à 7 jours ✓ RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE ET VILLÉGIATURE Jusqu'à 100 000 000€ / dossier ✓ INTERRUPTION PARTIELLE OU TOTALES DE SÉJOUR Forfait de 100€ / jour (maximum 3 jours) ✓ ARRIVÉE TARDIVE Remboursement au prorata des nuits non consommées ✓ PERTE, VOL ET CASSE DU MATÉRIEL PERSONNEL DE L'ASSURÉ Jusqu'à 500€ / matériel de sport 	<div style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 5px; text-align: center;">  </div> <h4 style="margin: 0;">Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?</h4> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage, ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, ou une grève, ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité, ✗ Les épidémies, les catastrophes naturelles et la pollution ✗ Sauf dérogation les frais médicaux dans le pays de domicile.
<div style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 5px; text-align: center;">  </div> <h4 style="margin: 0;">Y a-t-il des exclusions à la couverture ?</h4> <p>Les principales exclusions du contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance, ! La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou vols de fait, ! Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool, ! Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat. ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les 6 mois précédant la demande d'assistance et dont l'aggravation était prévisible. <p>Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions Seules les garanties correspondant à la formule souscrite et indiquée sur la facture de réservation vous sont acquises</p> <ul style="list-style-type: none"> ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation. ! Sur un même contrat, tous les Assurés doivent avoir souscrit la même formule. ! L'Assuré doit être domicilié en Europe Occidentale, dans les DROM/POM. 	



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, à l'exception des pays en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, ou subissant des mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.) ou désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

Au titre des garanties annulation:

1/ Vous devez déclarer le sinistre dès qu'il est avéré par une autorité médicale compétente que la gravité de votre état de santé est de nature à contre indiquer votre voyage ou dès que vous avez connaissance de l'événement pouvant entraîner la garantie

2/ Si le sinistre n'a pas été déclaré directement à l'Assureur par l'agence de voyage ou l'organisateur vous devez l'aviser dans les 5 jours ouvrés suivant l'événement entraînant la garantie.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation toutes causes justifiées » prend effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation toutes causes justifiées » expire le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller). Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES A CE JOUR

Pour un séjour au Maroc, **passport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.**

Le passeport est obligatoire, y compris pour les groupes en voyage touristique organisé.

L'admission sur le territoire marocain n'est plus possible sur la présentation de la seule carte nationale d'identité.

Les ressortissants étrangers non-résidents au Maroc, qu'ils soient soumis à formalité de visa ou pas, doivent être munis, à leur arrivée au Maroc, de leur billet de retour et des justificatifs de moyens de subsistance suffisants durant leur séjour dans le Royaume.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/maroc/#derniere>

FORMALITÉS SANITAIRE : Hors Covid 19

- Aucun vaccin n'est obligatoire.

Pensez à vous procurer gratuitement la carte européenne d'assurance maladie auprès de votre caisse de sécurité sociale.

Si vous suivez un traitement, n'oubliez pas d'emporter vos médicaments en quantité suffisante et les ordonnances correspondantes. Prenez-les avec vous en bagage à main

Annulation totale ou partielle 2023 - A CONFIRMER POUR 2024

• Pour les circuits et séjours avec vols réguliers :

- Du jour de la réservation à 91 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage
 - De 90 à 61 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
 - De 60 à 31 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage
 - De 30 à 21 jours avant le départ : 75% du montant total du voyage
 - De 20 jours au jour du départ : 100% du montant total du voyage
- Non présentation le jour du départ : 100% du montant total du voyage

MODIFICATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Nonobstant les pénalités d'annulation indiquées ci-dessus pour les participants ayant annulé leur voyage, toute modification à la baisse du nombre de participants initialement confirmé entraîne une augmentation du tarif par personne.